

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE STATUANT SUR LES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019 ET A L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE SE TENANT LE MEME JOUR**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (la "Loi") et des statuts de la société Ciments du Maroc (la "Société" ou « Cimar ») pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'exercice clos au 31 décembre 2019 a été marqué par les événements suivants que nous vous rapportons :

De manière générale, le marché du ciment est en progression par rapport à l'année 2018 d'environ 1.8% (Source : APC hors Cemos, Cimsud, Dakhla Aménagement). La tendance baissière des 8 dernières années est donc en recul de manière modérée pour cette année qui reste caractérisée par la volatilité et une météorologie assez clémente.

La consommation de ciment reste principalement liée à l'immobilier résidentiel (70% des volumes Source: HCP)) et bien que le secteur montre quelques légères améliorations de performance, telles qu'une évolution positive du nombre d'autorisations de construire délivrées ou une croissance du nombre des crédits immobiliers, le secteur demeure fragile et peine à retrouver sa dynamique de croissance d'avant 2011.

La consommation nationale de ciment pour l'année 2019 s'est établie à 13.527 kt (source : APC).

Les ventes annuelles en volume consolidé de Ciments du Maroc ont quant à elles présenté une croissance de 1,4 % principalement due aux nouveaux intervenants installés essentiellement dans la zone du Sud du territoire.

Compte tenu des prévisions de Bank Al Maghrib de croissance du PIB pour l'année 2020 ainsi que l'évolution des principaux indicateurs clés liés à l'activité ciment et

construction, la consommation nationale de ciment devrait continuer en léger progrès aussi au cours de l'année 2020.

II. DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE L'EXERCICE ET EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSEPECTIVES D'AVENIR

L'exercice s'est caractérisé principalement par une concurrence de l'activité ciment en hausse surtout dans le sud du territoire due aux nouveaux entrants.

Les 30 janvier et 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a respectivement décrété que l'épidémie de coronavirus qui avait débuté en Chine en décembre 2019 était une urgence sanitaire mondiale et qu'elle était devenue une pandémie. Dans ce contexte, de nombreux gouvernements, dont celui du Maroc, ont été amenés pour aider à contenir et à retarder la propagation du virus et prendre une série de mesures de confinement et de réduction de la circulation.

Cette épidémie a, et aura, des conséquences économiques et financières lourdes pour de nombreuses entreprises, tant au niveau de leurs activités opérationnelles que de leur situation financière. Le contexte d'épidémie mondiale entraînant une crise économique majeure constitue un évènement n'ayant pas de lien direct et prépondérant avec une situation existante à la clôture et donc n'engendre pas un ajustement des états financiers de l'exercice 2019.

La pandémie de COVID-19 enregistrée en ce début d'année 2020 et les mesures à prendre y afférentes pourraient avoir une incidence sur la performance financière de l'exercice en cours. A date, compte tenu de la grande incertitude sur l'évolution de la pandémie, nous ne disposons pas de la visibilité suffisante pour pouvoir mesurer ses impacts sur les comptes.

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous prions de trouver ci-joint en **Annexe 1** le tableau des filiales et participations.

IV. SITUATION DE L'ACTIVITE DES FILIALES

Indusaha

Participation 91% Ciments du Maroc

(K MAD)	YTD 2019	YTD 2018	Variation en valeur	Variation en %
Chiffres d'affaires	428,6	626,3	-197,7	-31,6%
Résultat net	179,0	307,0	-128,0	-41,7%

L'activité d'Indusaha pendant l'année 2019 s'est caractérisée par une baisse des volumes de ventes de 33% par rapport à 2018.

La performance industrielle de Indusaha reste très bonne mais impactée par le manque de volumes par rapport à 2018.

Betosaha

Filiale détenue à 51% par Ciments du Maroc

Il s'agit d'une nouvelle filiale constituée en décembre 2019 ayant pour objet la fourniture de béton prêt à l'emploi pour le nouveau port phosphatier de Laâyoune.

V. ANALYSE DES COMPTES

Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation.

1. Comptes sociaux :

1.1 Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires de CIMAR à fin décembre 2019 s'établit à 3.625 M MAD, ce qui représente une progression de +134 M MAD soit +3.8% par rapport à l'année antérieure. Cette forte augmentation est principalement expliquée par l'augmentation des volumes de ventes ciment de +200 kt soit +7,3%.

Aussi le volet export de clinker a augmenté de +15,6% ainsi que les ventes de clinker local +50%.

Par contre, les activités béton et granulats ont souffert d'une baisse des volumes de ventes et donc ont impacté négativement le Chiffre d'affaires par rapport à 2018.

1.2 Valeur Ajoutée :

La valeur ajoutée présente une augmentation équivalant à une progression de +6,6% principalement due à l'augmentation des volumes et une réduction des coûts variables impactée positivement principalement par le coût du combustible pet-coke.

1.3 Résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation présente une augmentation de +16,7% par rapport à l'année précédente. Les coûts fixes restent en ligne avec l'année 2018.

1.4 Résultat financier :

Le résultat financier enregistre un retrait de -29,7% expliqué par la baisse du dividende reçu d'Indusaha.

1.5 Résultat net :

En conséquence, le résultat net de l'activité ressort à +5.4%.

2. Comptes consolidés :

Consolidé Maroc (M MAD)	YTD 2019	YTD 2018	Variation en valeur	Variation en %
Chiffres d'affaires	3.998,0	4.020,2	-22,2	-0,6%
Résultat net	1.081,3	1.040,1	41,6	4,1%

2.1 Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires consolidé de Ciments du Maroc à fin décembre 2019 s'établit à 3.998,0 M MAD, ce qui représente un retrait de -0,6% par rapport à l'année antérieure. Cette régression est principalement expliquée par la baisse des volumes de ventes à Indusaha.

2.2 Valeur Ajoutée :

La valeur ajoutée ressort en progression de +0,2% par rapport à l'année précédente.

2.3 Résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation présente une augmentation de +3,8% par rapport à l'année précédente.

2.4 Résultat financier :

Le résultat financier enregistre une progression de +19,7% principalement par les produits de placement.

2.5 Résultat net :

En conséquence, le résultat net de l'activité ressort à +4,1%.

VI. PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au 31 décembre 2019, le périmètre de consolidation est composé des sociétés dont le détail figure dans les comptes consolidés qui vous sont présentés.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés qui vous sont présentés.

VII. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de résultat ci-après de l'exercice clos au 31 décembre 2019 :

Bénéfice net comptable :	1.138.851.453,70 MAD
Augmenté du report bénéficiaire antérieur :	1.435.588.485,58 MAD
Soit un bénéfice distribuable de :	2.574.439.939,28 MAD
Dividende aux actionnaires (soit 85 dirhams par action)	1.227.060.340,00 MAD
Au compte report à nouveau :	1.347.379.599,28 MAD

L'Assemblée Générale demeure souveraine pour décider en sus des dividendes ordinaires proposés, la distribution de dividendes exceptionnels.

VIII. DECOMPOSITION PAR ECHEANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS AU 31 DECEMBRE 2019

En application des dispositions de la loi n°32-10 relative aux délais de paiements, nous vous présentons ci-après le tableau de décomposition des dettes fournisseurs en milliers de dirhams par échéances au 31 décembre 2019 :

K MAD	Dettes Fournisseurs à la clôture					
	Dettes Fournisseurs à la clôture	Montant dettes Fournisseurs non échues	Montant dettes Fournisseurs échues <30 jours	Montant dettes Fournisseurs échues 31 jours <x<60 jours	Montant dettes Fournisseurs échues 61 jours <x<90 jours	Montant dettes Fournisseurs échues >90 jours
2019	585.723,08	-480.647,25	-19.528,98	-8.756,58	-3.831,14	-72.959,12
2018	607.643,26	-386.843,66	-23.802,53	-13.023,73	-5.072,46	-178.900,88

IX. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 56 DE LA LOI

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article 56 de la Loi et figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Nous vous rappelons, par ailleurs, les conventions visées à l'article susmentionné conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été informés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

X. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous informons que les mandats des Commissaires aux comptes MAZARS et ERNST & YOUNG arrivent à expiration.

Nous vous proposons de renouveler le mandat de MAZARS pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2023 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et de ne pas renouveler le mandat de ERNST & YOUNG.

XI. PROPOSITION DE NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous vous proposons de nommer en tant que nouveau Commissaire aux comptes de la Société le cabinet PwC et ce pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2023 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022

XII. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous informons que les mandats des administrateurs ci-après arrivent à expiration et vous proposons de les renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2022 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 :

- M. Mohamed CHAÏBI
- M. Abdellatif ZAGHNOUN
- CIMENTS FRANÇAIS, représentée par M. Laurent MEYNET

XIII. PROPOSITION DE RATIFICATION DE LA NOMINATION DES DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS

Conformément aux dispositions de l'article 49 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée, nous vous proposons de ratifier la nomination de Mme Amina FIGUIGUI et de M. Ahmed NAKKOUCH en tant que nouveaux administrateurs indépendants et ce, pour une durée de deux années, soit

jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

XIV. LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEILS DE SURVEILLANCE AINSI QUE LEURS EMPLOIS OU FONCTIONS PRINCIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article 142 de la Loi, nous vous prions de trouver ci-après en **Annexe 2** la liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance ainsi que leurs emplois ou fonctions principaux.

XV. JETONS DE PRESENCE

Nous vous proposons de fixer le montant global des jetons de présence à la somme de 2.060.000 MAD bruts à répartir entre les administrateurs sur décision du Conseil d'administration.

XVI. MISE EN HARMONIE DES STATUTS AVEC LA LOI N°17-95 RELATIVE AUX SOCIETES ANONYMES TELLE QUE COMPLETEE ET MODIFIEE

Enfin, nous vous proposons d'approuver article par article puis dans son ensemble le nouveau texte des statuts refondus afin de les mettre en conformité avec les dispositions de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n°20-19.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport général leur opinion sur les comptes sociaux et consolidés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Casablanca, le 20 mars 2020.

Mohamed CHAÏBI
Président du Conseil d'Administration

ANNEXE 1 : Détail des Titres de participation détenues par la Société (En MAD)

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION						Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
Indusaha	Matériaux de construction	81 680 000,00	91,0%	126 207 476,94	126 207 476,94	31/12/2019	447 201 961,90	179 001 880,02	230 422 690,00
Cinord (1)	Matériaux de construction	2 225 000 000,00	15,0%	8 420 344,46	8 420 344,46	31/12/2019	83 891 849,34	20 232 966,78	2 447 403,05
Ecocim	Environnement	2 000 000,00	30%	0,00	0,00	31/12/2018			
Banque Populaire	Banque			145 000,00	145 000,00	31/12/2018			
Suez Cement Company (2)	Matériaux de construction	909 282 535,00	11,7%	1 600 834 979,09	215 287 204,12	31/12/2019	2 144 801 431,07	-748 032 568,68	
Agadir Atlantique	Promotion immobilière et touristique	300 000,00	99,93%	299 800,00	299 800,00	31/12/2019	226 255,00	-11 918,00	
Africim	Gestion des valeurs mobilières	20 000 000,00	100%	19 999 600,00	19 999 600,00	31/12/2019	15 491 684,82	-137 916,94	
Maestro Drymix	Matériaux de construction	12 500 000,00	50%	6 249 800,00	6 249 800,00	31/12/2019	-6 251 104,20	-4 425 290,53	
BETOSAHA	Matériaux de construction	10 000 000,00	51%	5 099 900,00	5 099 900,00	31/12/2019	10 000 000,00	0,00	
TOTAL				1 767 256 900,49	381 709 125,52				232 870 093,05

(1) Le capital social de la société Cinord est exprimé en ouguiya mauritanienne.
(2) Le capital social de la société Suez Cement Company est exprimé en livre égyptienne.

ANNEXE 2

Liste des mandats des administrateurs dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance

Identité de l'administrateur	Mandat occupé dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance
M. Mohamed CHAÏBI	<ul style="list-style-type: none"> • Procimar : Président du Conseil • Indusaha : Président du Conseil d'administration • Suez Cement Company SAE : Représentant permanent de l'administrateur personne morale la Société Ciments du Maroc • La Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus : membre du conseil d'administration • L'Observatoire de la Palmeraie de Marrakech : Président • La Coalition pour la Valorisation des Déchets (COVAD) : Président
M. Matteo ROZZANIGO	<ul style="list-style-type: none"> • Indusaha : Directeur Général non Administrateur • Procimar : Représentant permanent de Ciments Français personne morale administrateur au Conseil de Procimar • Betosaha : Administrateur • Maestro Drymix : Administrateur Président du Conseil et Représentant permanent de Ciments du Maroc personne morale administrateur au Conseil de Maestro Drymix • Asment de Temara : Représentant permanent de Ciments Français personne morale administrateur au Conseil d'Asment de Temara
M. Hakan GURDAL	<ul style="list-style-type: none"> • HeidelbergCement AG : member du Conseil d'administration • HC Trading : Président Directeur Général CEO
M. Abdellatif ZAGHNOUN	<ul style="list-style-type: none"> • CIH : Administrateur • BMCE : Administrateur • BARID AL MAGHRIB : Administrateur • AL BARID BANK : représentant permanent de CDG en tant que membre du Conseil de surveillance

	<ul style="list-style-type: none"> • Société Centrale de Réassurance : Président du Conseil d'administration • CFCA : Administrateur • CDG Capital : Président du Conseil d'administration • Fipar Holding : Président du Conseil d'administration • CDG INVEST : Président du Conseil d'administration • ORANGE : Adminsitrateur • TMPA : représentant permanent de CDG en tant qu'administrateur • Fonds marocain de Placement : Adminsitrateur • MADAEF : Président du Conseil d'adminsitratiion • Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs : Vice-Président du Conseil d'adminstration • Université Internationale de Rabat : Président du Conseil d'administration • Foncière Chellah : Président du Conseil d'administration • FONDATION CDG : Président du Conseil d'administration • FONDATION AHLY : Président du Conseil d'administration • Institut Marocain des Administrateurs : Président du Conseil d'administration • Société d'Aménagement Ryad : Président du Conseil d'administration • TMSA : membre du Conseil de surveillance • CDG Développement : Président du Conseil d'administration • NOVEC : Président du Conseil d'administration • MEDZ : Président du Conseil de surveillance • CGI : Président du Conseil d'administration • SONADAC : Vice-Président du Conseil d'administration • AUDA : Président du Conseil d'administration • Société d'Aménagement de Zenata : Président du Conseil d'administration • PATRILOG : Président du Conseil d'administration • Société de Développement de Saidia : Président du Conseil d'administration
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Société d'Aménagement • et de Promotion de la Station de Taghazout : Président du Conseil d'administration • Oued Chbika Developpement : Administrateur
M. Abdellah BELKEZIZ	N/A
M. Mustapha FARIS	Oulmes : Administrateur
CIMENTS FRANCAIS	<ul style="list-style-type: none"> • Asment de Temara : Administrateur • Cimar : Administrateur • Procimar: Administrateur • Suez Cement: : Administrateur
COCIMAR	N/A
COFIPAR	<ul style="list-style-type: none"> • Gacem : Administrateur • Procimar : Administrateur
MENAF	<ul style="list-style-type: none"> • Gacem : Administrateur • Suez Cement : Administrateur
FIPAR HOLDING	<ul style="list-style-type: none"> • Meditel : Administrateur • Tanger Med Port Authority : Administrateur • Tanger Med 2 : Administrateur • Lydec : Administrateur • Jorf Ferlizers Company V (filiale de l'OCP) : Administrateur • Peugeot Citroën Automobiles Maroc : Administrateur • Afma : Administrateur • Afriquia SMDC : Administrateur • Crown Packaging Maroc : Administrateur • Les Domaines Zniber : Administrateur
CIMR	<ul style="list-style-type: none"> • AFMA : Administrateur • Al Mada Holding : Administrateur • A6 Immobilier: Administrateur • Atlas Hospitality Morocco : Administrateur • Banque Centrale Populaire : Administrateur • Brasseries du Maroc : Administrateur • CFG Bank : Administrateur • Cosumar : Administrateur • Eqdom : Administrateur • IMC : Administrateur • Jofr Fertilizers Company V : : Administrateur • LafargeHolcim Maroc : Administrateur • Olea Capital Fund : Administrateur • Risma : Administrateur • Sapress : Administrateur • Société de Sel de Mohammedia : Administrateur

	<ul style="list-style-type: none"> • Somed : Administrateur • Sonasid : Administrateur • Warak Press : Adminsitratureur
ABOU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Maroc Telecom : Adminsitratureur • Rebab Company: Administrateur